



# Ville de Schefferville

CASIER POSTAL 1600, SCHEFFERVILLE, QUÉBEC, CANADA G0G 2T0

Tél.: (418) 585-2471 — Téléc.: (418) 585-2256

Baie-Comeau, le 15 novembre 2012

**M<sup>e</sup> Véronique Dubois**

Secrétaire

Régie de l'énergie

Tour de la Bourse

Case postale 001

800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255

Montréal (Québec)

H4Z 1A2

**Objet : Dossier R-3814-2012, Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2013-2014.**

Madame,

Nous vous prions de bien vouloir verser au dossier en titre les observations suivantes. Nous regrettons de les soumettre tardivement, mais certaines informations ne nous sont parvenues que tout récemment.

D'entrée de jeu, nous voulons vous faire part de nos préoccupations quant à la sécurité de l'alimentation électrique de notre communauté. Comme vous le savez, les installations qui desservent notre communauté sont âgées. Malgré les efforts importants d'Hydro-Québec au fil des dernières années, la fiabilité de l'alimentation électrique demeure un souci constant pour nous.

Les trois communautés de la région de Schefferville utilisent majoritairement l'électricité pour le chauffage de l'eau et de l'espace. Le réseau d'alimentation en eau potable est installé dans un conduit isolé enfoui à environ 1m dans le sol. La protection contre le gel est assurée essentiellement par un câble chauffant.

La période de gel à Schefferville débute à la mi-septembre pour se terminer à la fin mai. La présence des groupes électrogènes sera, à notre avis, toujours nécessaire compte tenu de la distance entre la centrale et la Ville. Le réseau d'alimentation en eau potable de Schefferville et Matimekush date des années 50 et ne peut absolument pas souffrir d'interruption électrique la moindrement prolongée. Une panne électrique prolongée, en période hivernale, entraînerait obligatoirement la nécessité d'évacuer la population.

Nous appuyons donc évidemment Hydro-Québec dans ses démarches visant à améliorer la fiabilité de l'alimentation électrique, en particulier, son projet d'abriter convenablement les groupes électrogènes de secours actuellement soumis aux conditions climatiques extrêmes que nous vivons régulièrement. Avec respect, permettez-nous de vous faire part que nous sommes préoccupés par le fait que ce projet n'est toujours pas autorisé.

À cet égard, c'est avec surprise que nous constatons que le RNCREQ soutient une fois encore que le projet d'Hydro-Québec visant à abriter convenablement les groupes électrogènes de secours ne serait pas justifié. Nous nous inscrivons fermement en faux contre une telle position, laquelle ne repose manifestement pas sur une connaissance des lieux et des faits.

Nous dénonçons également le fait que cet organisme n'a, à notre connaissance, effectué aucune consultation de la population de nos communautés avant de se prononcer. Nous pouvons vous affirmer avec force que la position que défend le RNCREQ n'est aucunement partagée par notre communauté et ne tient pas compte de nos demandes adressées à Hydro-Québec afin d'assurer le maintien de ces installations en plus de les rendre permanentes.

Avec respect, nous soutenons que les citoyens de Schefferville ont droit à la même qualité et fiabilité de service électrique que les autres Québécois et nous demandons donc à la Régie d'autoriser les investissements qu'Hydro-Québec présente dans le dossier en titre.



Paul Joncas  
Administrateur de la Ville de Schefferville